

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURASSON  
SEANCE DU 04 JUILLET 2025  
N° 20250704-08

Nombres de Membres  
En exercice : 11  
Nombres de présents : 9  
Date de convocation : 24/06/2025

Le quatre juillet deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

**Sont présents** : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GUIRAUD Monique, GOLIEZ Xavier, SEBE Claude, TARU Laurie

**Représentés** : -

**Excusés** : - DELAIR Julie

**Absents** : CABANES Nadège

**Secrétaire de séance** : TARU Laurie

**Objet** : Adhésion de la commune de BROQUIES au SIAEP des Rives du Tarn

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de BROQUIES demande l'adhésion au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn à compter du 31 décembre 2025.

Il précise qu'actuellement le Syndicat et la Commune sont liés par une vente d'eau en gros.

Il rappelle que cette adhésion a été évoquée lors de la séance des Comités Syndicaux des 14 et 21 mai 2025. Les délégués présents ont été unanimes sur l'acceptation de principe de cette adhésion, sous réserve de l'accord des Conseils Municipaux des Communes associées.

Il rajoute que le Conseil Municipal de la Commune de Broquiès a délibéré favorablement le 25 novembre 2024 sur sa demande d'adhésion.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, et vu les Statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn,

Décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable à la demande d'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn de la Commune de BROQUIES.
- dit que cette adhésion peut être effective à compter du 31 décembre 2025.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Céline GINIEIS

